



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Emploi et activite

Question écrite n° 38166

Texte de la question

M Jean-Paul Charie attire l'attention de M le ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme sur sa reponse, parue le 8 fevrier 1988, a la question 29557. La reponse precise que la Compagnie europeenne d'accumulateurs (Ceac) est actuellement le seul fabricant francais de batteries etanches au plomb a recombinaison de gaz utilisees pour l'alarme, la telephonie, l'informatique et l'electronique. Or cette information est tout a fait inexacte puisque la CFEC fabrique les produits. La Compagnie francaise d'electro-chimie dont le siege et l'usine sont a Outarville dans le Loiret a d'ailleurs ete la premiere a les lancer sur le marche francais et a obtenu, en 1982, le prix « IR 100 » decerne a Chicago pour les cent meilleures inventions de l'annee. Il lui demande quelles remarques et quelles rectifications eventuelles appellent de sa part les precisions qu'il vient de lui apporter.

Données clés

Auteur : [M. Charié Jean-Paul](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38166

Rubrique : Matériels electriques et electroniques

Ministère interrogé : industrie, PTT et tourisme

Ministère attributaire : industrie, PTT et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 1988, page 1242